

Séquence

« La TVB dans les documents d'urbanisme & l'urbanisme opérationnel »

Mise en œuvre du Corridor écologique Ouest de Roubaix

Audrey Leclercq

Ville de Roubaix





La trame verte et bleue de Roubaix

Audrey LECLERCQ
Service Développement durable
03 20 66 49 78
auleclercq@ville-roubaix.fr



Qq éléments de contexte

- Roubaix =
 - ville de 100 000 hab.
 - passé industriel configurant l'urbanisation dense ($< 1 \text{ m}^2$ d'espaces verts publics / hab)
 - laissant des friches polluées
 - engagée dans un processus de renouvellement urbain intense (ANRU ...)



Schéma directeur à l'échelle transfrontalière et communautaire

- Axes routiers majeurs (autoroute)
- Voies ferrées actives
- Voies ferrées désaffectées
- Rivières canalisées
- Rivières libres
- Etenues d'eau (Lacs, étangs, mares)
- Corridors bleus à préserver
- Corridors verts à préserver
- Pôles majeurs de biodiversité à préserver
- Secteurs stratégiques pour garantir les connexions entre les corridors à préserver
- Couloir avi-faune au travers des jardins particuliers et espaces bailleurs
- Axes verts majeurs de déplacement doux
- Itinéraires PDU (LMCU)

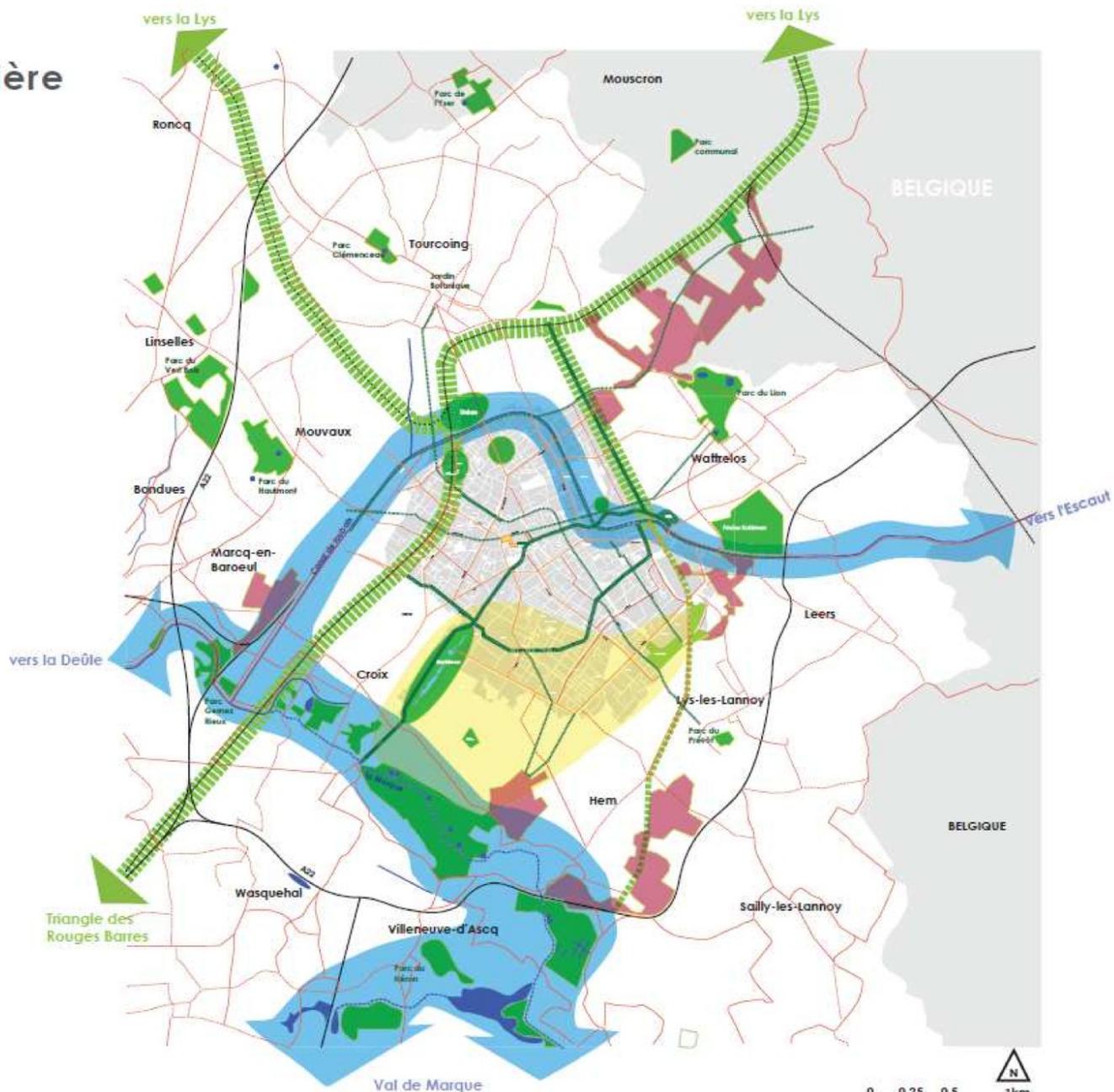
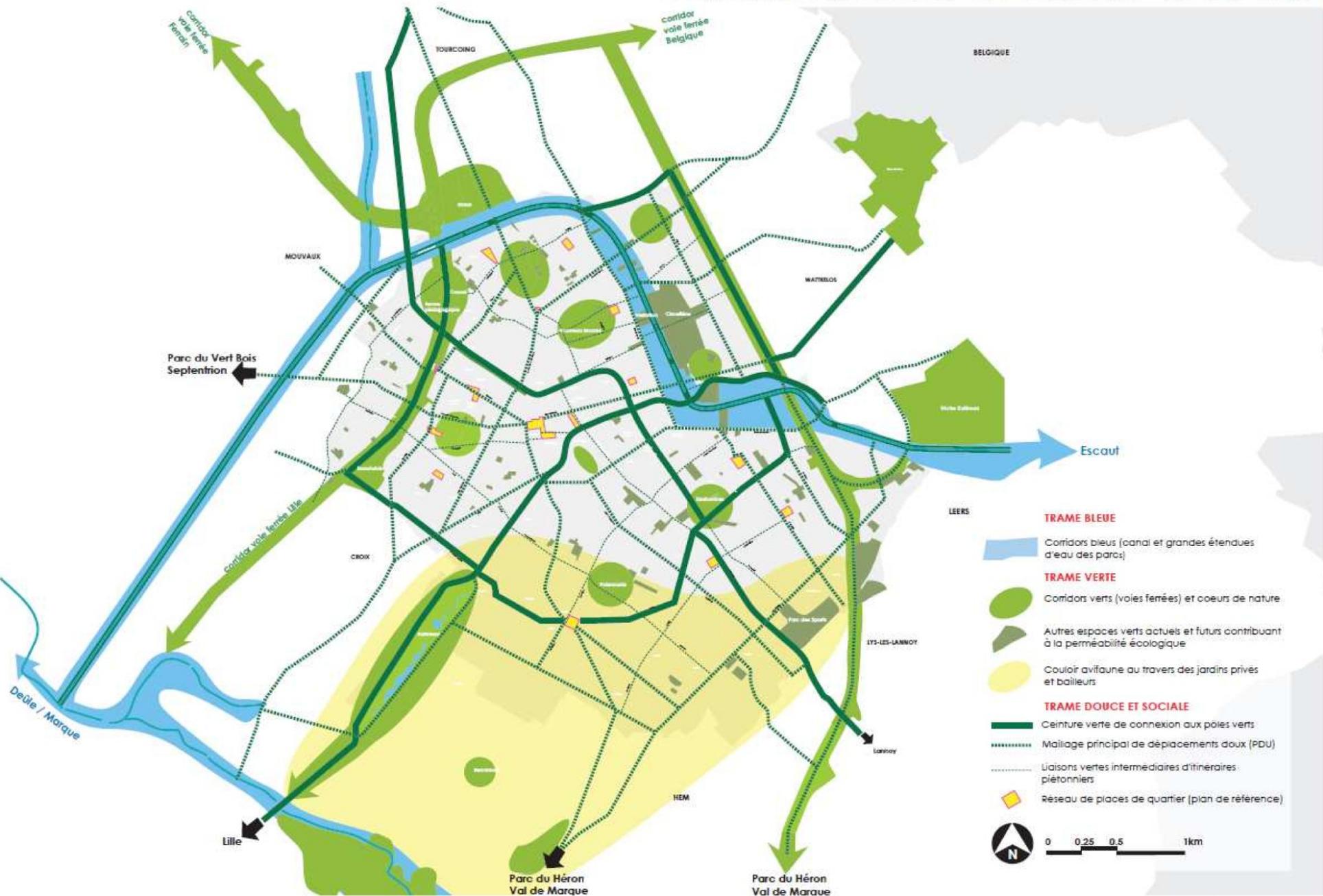


Schéma directeur à l'échelle de la ville



3 Quartier Nord



- Espaces verts existants
- Espaces verts existants à requalifier ou espaces publics à valoriser
- Espaces verts projetés
- Espaces bailleurs à valoriser au regard de la trame douce et ou écologique (couvert arboré)
- Trame douce majeure arborée
- Maillage d'itinéraires secondaires à valoriser et sécuriser
- Stations V&B projetées
- Equipements urbains à intégrer dans la trame douce
- Jardins familiaux existants et projetés
- Section de voirie à retravailler pour améliorer et sécuriser l'accès aux espaces verts de proximité
- Place publique valorisée ou à valoriser sur les parcours du maillage doux
- Coeur de quartier à valoriser
- Des parkings privés sur lesquels des concertations peuvent être engagées pour en améliorer leur naturalité
- sens de circulation des voies en sens unique
- Corridors verts et bleus à préserver
- Couloir avifaune à préserver

Acteurs mobilisés autour de la trame verte et bleue



Un tronçon du corridor



Voies ferrées ⇒ périphérie Ouest et Est, 3 km

Exemple du corridor écologique Ouest



+ SEM VR et LMCU aménagement

+ Ankama + Associations + Riverains

Service Foncier

Mairies de Quartier + Conseils de quartier + Hab.

Service Voirie + LMCU Voirie

Service Economique + LMCU + SEM VR + PPP ...

+ RFF, SNCF

Service Développement durable (pilote Trame verte)

Service Espaces publics (pilote MOeU du corridor)

Service Aménagement (pilote Etude urbaine)

+ Conseil Régional

Service Grands Projets (cadre ANRU)

Service Espaces verts

+ LMCU - Assainissement

Service des Sports

Utiliser tous les outils disponibles

- Règlementaires

- **PLU** : classement (arbres, I.P.A.P. et jardins familiaux), classification des espaces (EBC, ...), intégration d'une OAP avec CBS et prescriptions env.
- **AVAP** : identification des arbres remarquables et des espaces de nature, définition de mesures de protection
- **PC** : vérification des obligations de plantations, prescriptions de préservation d'arbres

- Volontaires

- **Charte de l'Arbre** : méthodes de gestion douce, système de verbalisation
- **SIG des arbres** : recensement et fiche de suivi pour les 11 000 arbres
- **Observatoire de la biodiversité** : recensements participatifs et scientifiques

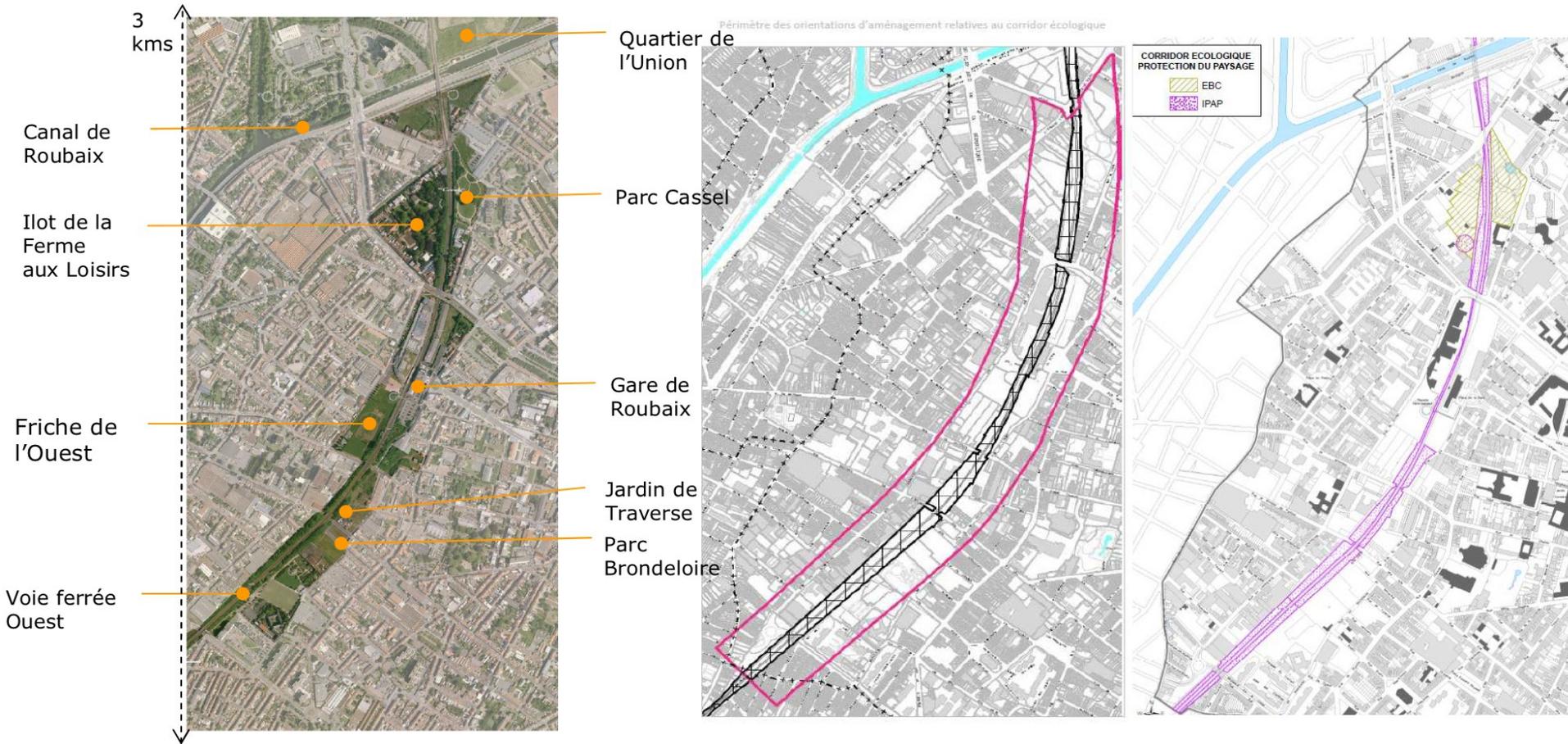
- Cohérences transversales

- **Pollution des sols** : procédure d'instruction spécifique, intégration dans les critères coût/avantage des solutions de non-imperméabilisation

- Communications

- Dans les **aménagement**s : panneaux pédagogiques,
- Ou plus classiques

L'utilisation du PLU



OAP Corridor écologique :

- . 100 m de part et d'autre de la voie ferrée
- . CBS, prescriptions env.

- . Classement en EBC
- . Zonage UP
- . IPAP

Le Coeff. de Biotope de Surface

Exemples de calcul

Chaque parcelle offre des possibilités différentes pour l'aménagement des surfaces. En principe des mesures agrandissant les surfaces de végétation au sol sont préférées. Ensuite, d'autres mesures comme la transformation des surfaces de bitume ou de béton en surface d'un revêtement perméable seront prises.

Surface de parcelle	479 m ²
Surface emprise au sol	279 m ²
Surface espace libre	200 m ²
Coefficient emprise au sol	0,59

Dans l'état actuel, la cour est principalement asphaltée. Au bord on trouve des cailloutis avec pelouse, l'arbre est planté dans un carré de sol naturel.

Calcul: CBS existant

140 m ² asphalte	x 0,0 = 0	m ²
59 m ² cailloutis avec pelouse	x 0,5 = 30	m ²
1 m ² sol ouvert	x 1,0 = 1	m ²

$$\text{CBS} \frac{31}{479} = 0,06$$

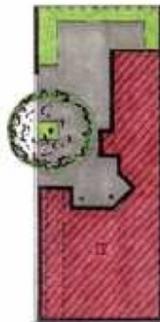
CBS nécessaire (règlement) = 0,3



Cour verte Muskauer
Straße 9



Aménagement végétal
d'une cour



Coefficient de valeur écologique	Surface éco-aménageables	Description
0	Surfaces imperméables	Revêtement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation (par ex. béton, bitume, dallage avec une couche de mortier)
0,3	Aires minérales perméables	Revêtement perméable pour l'air et l'eau, normalement sans de végétation (par ex. clinker, dallage mosaïque, dallage avec une couche de gravier/sable)
0,5	Surfaces semi-ouvertes	Revêtement perméable pour l'air et l'eau, infiltration d'eau de pluie, avec végétation (par ex. dallage de bois, pierres de treillis de pelouse)
0,5	Murs de clôture et de soutènement verts	Tous les murs et parois de clôture, de séparation ou encore de soutènement.
0,5	Façades vertes	Végétalisation des parties pleines des murs jusqu'à 10 m
0,5	Toitures vertes extensives	Leurs végétaux, à enracinement superficiel, se limitent à des mousses, sedums et herbacées.
0,7	Toitures vertes intensives	Leurs végétaux, plutôt à enracinement profond, sont des herbacées, des arbustes, voire des arbres. Elles ressemblent alors à des jardins sur toits plats.
0,5	Espaces verts hors sol	Espaces verts sur les dalles de rez-de-chaussée et garages souterrains avec une épaisseur de terre végétale jusqu'à 80 cm
0,7	Espaces verts hors sol	Espaces verts sans continuité avec la pleine terre avec une épaisseur de terre végétale au moins de 80 cm (par ex: cultures surélevées, espaces verts sur dalle)
1	Jardins en pleine terre	Continuité avec la terre naturelle, disponible au développement de la flore et de la faune
1	Zones humides	Biotope en équilibre
-	Habitats pour la faune et la flore	
0,3 à 0,7	Espaces collectifs plantés	Arbres

Le Coeff. de Biotope de Surface

- Applications :
 - CBS : 0,5 sur logement. 0,3 sur tertiaire
 - 1 collège, 1 université (PPP), 1 logement coll.
- Enseignements :
 - Facilité d'atteinte des objectifs
 - Permet la protection d'éléments du site (sols, arbres, etc.)
 - Ne transforme pas l'architecture en profondeur
 - Différence entre PC et réalisation = 25%
- Suites
 - Réflexion sur un système de compensation
 - Intégration au PLU communautaire
 - Mise en application sur les périmètres de corridors



Perspective vue du parvis





AMÉNAGEMENT DE L'EXTENSION DU PARC
BRONDELOIRE



Ville de Roubaix
NATURE PRÉSERVÉE
 Ici les coccinelles
 remplacent les pesticides



www.roubaixdurable.fr

Ville de Roubaix
NATURE PRÉSERVÉE
 Ici on pratique
 la gestion différenciée



www.roubaixdurable.fr

Ville de Roubaix
NATURE PRÉSERVÉE
 Ici mes nuits sont
 aussi belles que vos jours



www.roubaixdurable.fr

Affichettes

Par site



**PAPILLON
 MACHAON**

**LE MACHAON OU GRAND PORTE-QUEUE VIT DANS
 LES PRAIRIES FLEURIES.
 LES TÂCHES ROUGES SUR SES AILES, APPELLÉES
 OCIELLES, SERVENT À EFFRAIER LES PRÉDATEURS QUI
 LES PRENNENT POUR DES YEUX.**



**PARC
 BRODELOIRE**
 Ville de Roubaix



**PAPILLON
 MACHAON**

LE MACHAON
 OU GRAND PORTE-QUEUE
 PAPILLO MACHAON
 EST UN INSECTE LÉPIDOPTÈRE
 DE LA FAMILLE DES PAPIERONIDES,
 DE LA SOUS-FAMILLE
 DES PAPIERONIDES
 ET DU GENRE PAPIERON.

**PARC
 BRODELOIRE**
 Ville de Roubaix



Espèces privilégiées par espaces



Gîtes pour pipistrelles et murins sp.

Lérot

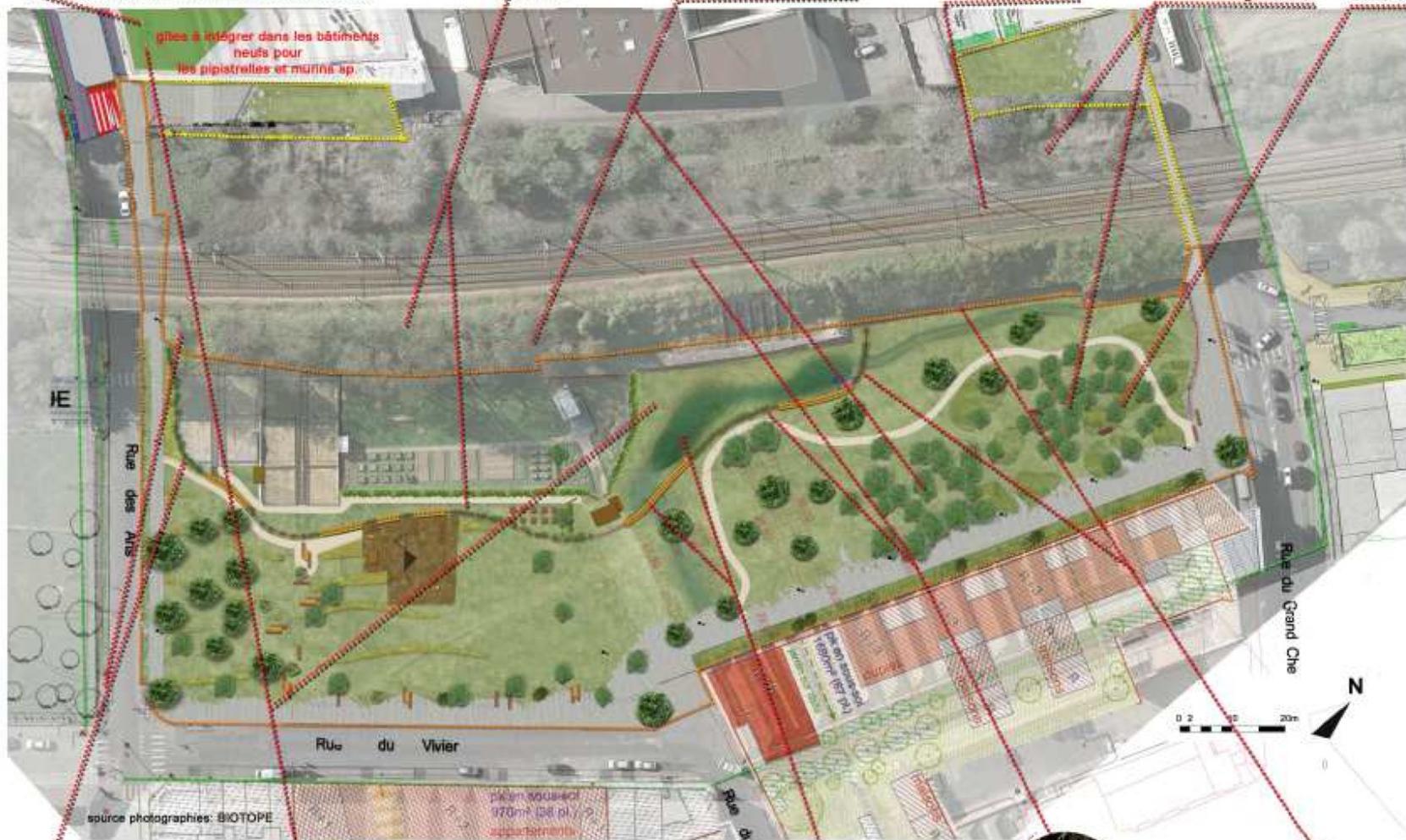
Epervier, Ecureuil

pipistrelles sp. en chasse

Fauvette grisette

Chardonneret élégant

gîtes à intégrer dans les bâtiments neufs pour les pipistrelles et murins sp.



source photographies: BIOTOPE

plan sous-étage 970m² (à plat) / 2 appartements

Hérisson



Papillon machaon



Tritons



Lézard des murailles



Lézard vivipare



Charte de l'Arbre du Territoire Roubaisien

Déclaration: Les Villes de Croix, Haas, Lomme, Lomme-Lansoy, Fretin, Tourflem, Werveling et Werveling-sud ont voulu constituer un territoire arboré et faire de l'arbre un enjeu de leur territoire. Elles ont décidé de s'engager en faveur d'une politique commune de gestion arborée et d'inscrire ce projet dans la charte de l'Arbre.

Article 1 - L'Arbre, un être vivant. Les personnes signataires s'engagent par la présente à protéger, entretenir et maintenir vivants. De façon durable, mais dans une dimension respectueuse de l'équilibre des hommes, chaque arbre qui s'élevait jadis sur ce territoire.

Article 2 - Une richesse collective. Les personnes signataires reconnaissent les multiples vertus que procure l'arbre au sein d'un territoire, notamment, économique, paysager, sanitaire, social et environnemental.

Article 3 - L'Arbre, un être fragile. Les personnes signataires s'engagent à soutenir le développement de l'Arbre et les activités liées à l'Arbre, en assurant notamment la protection de l'arbre arboré ainsi que le respect des processus de la vie.

Article 4 - Un patrimoine hérité. Les personnes signataires s'engagent à garantir la qualité et à enrichir le patrimoine arboré existant, notamment en développant une culture de plantation arborée ainsi que le respect des processus de la vie.

Article 5 - La gestion de l'Arbre. Les personnes signataires s'engagent à appliquer une gestion raisonnée et durable de l'Arbre :
 - en intégrant les enjeux de la santé, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique ;
 - en intégrant les enjeux économiques et sociaux (notamment l'emploi) ;
 - en respectant les règles de consultation et de participation des citoyens.

Article 6 - L'Arbre et la sécurité. Les personnes signataires s'engagent à garantir la sécurité des personnes impliquées dans des opérations arboraires, à garantir la sécurité des personnes impliquées dans la gestion de l'Arbre et à garantir la sécurité des personnes impliquées dans des opérations arboraires.

Article 7 - Coopération et sensibilisation. Les personnes signataires s'engagent à informer l'Arbre et à garantir que le paysage de l'Arbre soit de qualité, à garantir le respect et l'application de la charte.

LES VILLES DU TERRITOIRE ROUBAISIEN

Ville de Croix M. Stéphane CECILIAZ Maire de Croix	Ville de Lomme M. Stéphane CECILIAZ Maire de Lomme	Ville de Lomme-Lansoy M. Stéphane CECILIAZ Maire de Lomme-Lansoy	Ville de Fretin M. Stéphane CECILIAZ Maire de Fretin	Ville de Tourflem M. Stéphane CECILIAZ Maire de Tourflem	Ville de Werveling M. Stéphane CECILIAZ Maire de Werveling	Ville de Werveling-sud M. Stéphane CECILIAZ Maire de Werveling-sud	Ville de Haas M. Stéphane CECILIAZ Maire de Haas
--	--	--	--	--	--	--	--

LES INSTITUTIONS ADJOINTES

Comité Régional Nord-Pas de Calais M. Jean-François LEBLANC Président	Comité Régional Nord M. Jean-François LEBLANC Président	Elle Métropole Communauté Urbaine Mme Marie-Laurence Présidente
Elle Métropole M. Stéphane CECILIAZ Président	SNM Ville d'Artois M. Stéphane CECILIAZ Président	SNM Flandre d'Artois M. Stéphane CECILIAZ Président

LES GESTIONNAIRES DE TERRAIN

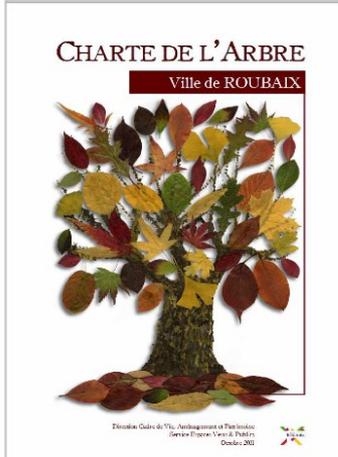
Secrétariat des Eaux de Nord M. Jean-François LEBLANC Président Directeur Général	SEPT M. Stéphane CECILIAZ Directeur Général	SEPT M. Stéphane CECILIAZ Directeur Général
SEPT M. Stéphane CECILIAZ Directeur Général	SEPT M. Stéphane CECILIAZ Directeur Général	SEPT M. Stéphane CECILIAZ Directeur Général

LES BUREAUX SOCIAUX

Parcours de l'Arbre M. Stéphane CECILIAZ Maire de Croix	Elle Métropole M. Stéphane CECILIAZ Maire de Lomme	Elle Métropole M. Stéphane CECILIAZ Maire de Lomme	Elle Métropole M. Stéphane CECILIAZ Maire de Lomme
---	--	--	--



Cahier des Interventions d'Elagage sur l'Arbre d'Ornement



DI/COM/DGALIN/SU/14027/Février 2014

Journée d'échanges
État-régions

Le partenariat autour de la Trame verte et bleue

le 7 avril 2014

Paris La Défense



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr